

04/2022

PAT de la Métropole Aix-Marseille-Provence et du Pays d'Arles

PAT intégré à l'échantillon
PATnorama. Voir le PATnorama

PORTEUR

Aix Marseille Provence
Pays d'Arles

TERRITOIRE

- Provence-Alpes-Côte d'Azur
- 13 - Bouches-du-Rhône

- 121 communes

- 4 intercommunalités
- 2060747 habitants

CONTACT - PORTEUR 2

Croquette Sophie
Cheffe de Projet ruralité
Impasse des Mourgues Couvent Saint-Césaire
13200 Arles
s.croquette@ville-arles.fr

CONTACT

Gaillard Laure
Cheffe du service alimentation durable, économie
agricole et innovation
932, avenue de la Fleuride ZI des Paluds BP
1415 - 13785 Aubagne cedex
laure.gaillard@ampmetropole.fr

CONTACT - PORTEUR 3

PRINCIPAUX ENJEUX DU TERRITOIRE

Le territoire du projet alimentaire correspond au département des Bouches du Rhône, auquel s'ajoutent deux communes de la Métropole situées l'une dans le Var et l'autre dans le Vaucluse. Une grande partie du territoire est couverte par les parcs naturels régionaux des Alpilles, au nord, et de la Camargue, au sud.

Aix Marseille Provence Métropole est née de la fusion, au 1er janvier 2016, de 6 anciennes intercommunalités tandis que le Pays d'Arles regroupe 3 intercommunalités.

La métropole est une grande zone portuaire, ouverte sur la Méditerranée, l'Afrique, les Amériques et l'Asie. Sa population est très diverse et marquée par des inégalités entre Aix, où se concentrent les cadres, et Marseille qui est beaucoup plus populaire. Le Pays d'Arles connaît lui des dynamiques de préservation et de gestion durable de ses terres.

Le territoire est structuré par deux grands pôles territoriaux de production agricole et de consommation aux intérêts conjoints. La Métropole regroupe 1 850 000 habitants et met en valeur 61 860 hectares

d'espace agricole, dominés par la viticulture, les grandes cultures, le maraîchage et quelques secteurs plus marginaux tels les PPAM (Plantes à parfum, aromatiques et médicinales) et l'horticulture. Avec ses 89 000 hectares de terres agricoles, le Pays d'Arles est le plus grand bassin de production agricole du département. Il a une production très diversifiée, dont le tiers est sous signe de qualité. Premier producteur de courgettes, tomates et poires, il se distingue aussi par ses filières viandes (taureau de Camargue, agneau, boeuf), céréales et vin. Le territoire compte aussi un grand nombre d'industries agro-alimentaires (530 établissements), parfois regroupées en pôle alimentaire, qui réalisent 1/3 de leur chiffre d'affaire à l'export hors du département (90% pour les fruits et légumes et 50% pour les céréales).

ETAT D'AVANCEMENT DU PAT

- Mise en œuvre, suivi et évaluation

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU PAT

Le travail collectif du diagnostic et de la concertation ont permis de formaliser 6 grands enjeux pour le territoire du PAT :

1. Economie et emploi
2. Nutrition santé et accessibilité sociale
3. Foncier et aménagement
4. Environnement
5. Patrimoine alimentaire, culturel et touristique
6. Innovation

SIGNES DISTINCTIFS DU PAT

- Membre du RnPAT
- Membre de Terres en villes
- 2021 - Reconnu par le ministère (MAA)

RECONNAISSANCE MINISTÉRIELLE

PAT reconnu par le ministère (niveau 2)

PRINCIPAUX PARTENAIRES DU PAT

Partenaires de l'Etat, des Collectivités

2 PNR, Département, Région, DRAAF, ADEME

Partenaires économiques

Chambres consulaires, 2 Marchés d'Intérêt Nationaux

Partenaires de la Société civile

Conseil de développement

Partenaires de la recherche

Non encore renseigné



Fonds européen agricole pour
le développement rural :
l'Europe investit dans les
zones rurales

